

nnu	
	DEPARTEMENT DE GRAND BASSAM
	SOUS-PREFECTURE DE BONOUA
	VILLAGE DE YAOU
	BPS56 BONOUA
	CEL: 07 94 15 11
	ATTESTATION VILLAGEOISE N° 039
	Je soussigné, Monsieur AMYA JOSEPH, Président du Comité de Gestion du Foncier Rural
	de YAOU, déclare en présence des conseillers.
	Monsieur :
	Monsieur:
	Monsieur :
	Que la parcelle d'une superficie de : 500 M²
	sise à YAOU 3kilos sous préfecture de BONOUA est belle et bien la propriété
	de Mr, Mme, MHe: AHOCOU EZIN MOISE
	N° CNI C 0024/538/67 Cel 07/1/6/3
	Résidant à BONOUA
	En foi de quoi nous lui délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.
	141-11-22
	Fait à YAOU, le . 1 104/2019
	to Printed and
	Le Président  President du Courté
	de Cestion du Foncier
	Hu All William
	Se 17 9415 117 55 71 W 57
	ARRIVA INCOME
	AMYA JOSEPH /
	AMYA JOSEPH / 07 94 15 11